

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 juin 2005  
(convocation du 13 juin 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques  
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
M. CANIVENC René à Mme. RAFFARD Florence  
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain  
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (**jusqu'à 10h20**)  
M. CAZENAVE Charles à Mme. CAZALET Anne-Marie  
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre  
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain  
Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel  
M. DELAUX Stéphan à Mme. CARLE DE LA FAILLE M-Claude  
M. DUCASSOU Dominique à M. CANOVAS Bruno  
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick  
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISSON Serge  
M. GELLE Thierry à M. FAVROUL Jean-Pierre (**jusqu'à 10h15**)  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. JOUVE Serge à Mme. DUMONT Dominique  
M. LABARDIN Michel à M. MERCHERZ Jean  
M. LOTHaire Pierre à M. SEUROT Bernard  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. JORDA-DEDIEU Carole  
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry  
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme TOUTON Elisabeth (**jusqu'à 10H20**)  
M. QUANCARD Joël à M. SOUBIRAN Claude  
M. QUERON Robert à M. JUNCA Bernard  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. SARRAT Didier à Mme CONTE Marie-Josée (**jusqu'à 12h00**)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent  
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MANGON Jacques

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BORDEAUX - Quartier du Lac - Pôle des métiers de bouche - cession du terrain d'assiette à la Chambre de Métiers - confirmation de la délibération n°2004/0778 du 19 octobre 2004 - Autorisations - Décision -**

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2004/0778 du 19 octobre 2004 le Conseil de Communauté a eu à connaître du projet d'implantation à Bordeaux-Lac du pôle des métiers de bouche, à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et de la Chambre de Métiers de la Gironde.

C'est dans ce cadre que la Chambre de Métiers envisage de créer un centre de formation aux métiers de l'alimentation sur un terrain d'environ 9 790 m<sup>2</sup> appartenant à la Communauté Urbaine de Bordeaux, notre Etablissement Public ayant décidé, aux termes de la délibération précitée, d'accorder à ce projet une subvention forfaitaire de 578 000 € dont le versement est conditionné à la régularisation de la cession foncière des entreprises communautaires et à la réalisation effective du projet.

Il vous est aujourd'hui proposé de confirmer la cession desdites entreprises au prix de 60 € HT le m<sup>2</sup>, selon les termes de l'avis des Services Fiscaux du 30 mars 2005 régulièrement consultés dans le cadre de cette transaction.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT**

en confirmation de la délibération n° 2004/0778 du 19 octobre 2004, à traiter à l'amiable avec la Chambre de Métiers de la Gironde dont le siège est situé 46 avenue du Général de Larminat à BORDEAUX, en vue de la cession à son bénéfice d'un terrain nu en l'état d'une contenance approximative de 9 790 m<sup>2</sup> actuellement cadastré TC 34 – 35p – 37p – 40p moyennant le prix de 60 € HT le m<sup>2</sup>, conformément à l'avis des Services fiscaux

- à signer le document d'arpentage destiné à préciser l'emprise cessible, l'acte authentique de cession et tous autres documents afférents à cette mutation.

## **B – DECIDER**

Que la recette résultant de cette cession sera inscrite au Budget de l'exercice en cours (Chapitre 77, Compte 775, Fonction 8240, CRB A 430).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
20 JUILLET 2005**

M. BERNARD LABISTE

